

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Contournement de Cozes

De : Jean-Luc AUBOIN <jl1.auboin@gmail.com>

Date : 10/11/2023 00:00

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Veillez trouver ci- joint nos observations concernant ce projet.

Cordialement

J-L Auboin

Habitant route de Saintes à Cozes depuis fin 2008, nous sommes directement intéressés par le projet de contournement routier et soutenons l'action de l'ADRCC.

La situation actuelle ne comporte en effet que des nuisances:

- risque d'accidents élevé considérant l'étroitesse des trottoirs et de la route, ainsi que le croisement route de Saintes - route de Bordeaux très fréquenté
- dégradation de la chaussée et des murs d'habitation, conséquence du poids et des vibrations des camions circulant à grande vitesse malgré les limitations
- pollution accrue (particules fines) ainsi que bruit constant durant la journée pour les résidences en façade (alors que Cozes est station verte).

Le contournement pourra corriger ces nuisances. Par ailleurs il ne risque certainement pas d'engendrer une baisse de fréquentation du centre ville: les personnes intéressées par les commerces de proximité continueront d'y aller, et les gens extérieurs au village viendront toujours pour visiter s'ils le veulent.

Les commerces récemment fermés (boucher traiteur, café et librairie) n'ont pas attendu le contournement ...

Comme suggéré par Mme Guillemain, une piste cyclable route de Saintes et route de Bordeaux serait alors possible.